Approved Label
2026-0655
2026-10-29

GROUPE BM02 FONGICIDE

ASPERELLO T34 Biocontrol

Fongicide biologique en poudre mouillable

Organisme vivant
Pour la répression ou la répression partielle de certaines maladies causées par *Fusarium oxysporum*, *Pythium*, *Phytophthora*, *Rhizoctonia solani*, *Sclerotinia* spp., *Botrytis cinerea* et *Didymella bryoniae* dans les plantes ornementales en serre, dans certaines cultures de plein champ et en serre à destination alimentaire, dans le cannabis et le chanvre industriel cultivés en serre ou dans d'autres structures fermées, moisissure grise (*Botrytis cinerea*) et de pourritures du collet (*Phytophthora* spp.) dans les petits fruits en serre.

COMMERCIAL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Souche T34 de *Trichoderma asperellum* 12,00 %

Cette formulation en poudre mouillable contient un minimum de 12,00 % ou $1x10^9$ unités formant des colonies par gramme de poids sec.

No. D'HOMOLOGATION : 30229 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

SENSIBILISATEUR POTENTIEL

Contenu net : 100 à 500 grammes

Numéro du lot :
Date d'expiration :

Produit par :
Biocontrol Technologies, S.L.
Avgda. Madrid, 215-217, entresòl dreta A
08014 Barcelona
ESPAGNE

Distribué par :
BIOBEST Canada, Ltd.
2020 Fox Run Rd
Leamington (Ontario) N8H 3V7
CANADA
Tél. +1 519 326 9037

Brevet espagnol ES 2 188 385 B1
Brevet européen EP 1 400 586 B1
Brevet américain (États-Unis) US 7 553 657 B2

INFORMATION CONCERNANT LE PRODUIT
ASPERELLO T34 Biocontrol est un fongicide biologique qui contient des conidies séchées du champignon bénéfique *Trichoderma asperellum,* souche T34, qui est utilisé de manière préventive pour la répression ou la répression partielle de certaines maladies causées par *Fusarium oxysporum*, *Pythium*, *Phytophthora*, *Rhizoctonia solani*, *Sclerotinia* spp., *Botrytis cinerea* et *Didymella bryoniae* dans les plantes ornementales en serre, dans certaines cultures de plein champ et en serre à destination alimentaire, et dans le cannabis et le chanvre industriel cultivés en serre ou dans d'autres structures fermées.

Le produit doit être appliqué de manière répétitive tout au long de la vie de la culture pour maintenir le niveau de *Trichoderma* dans le substrat de culture ou sur la culture pour obtenir un effet optimal. Pour obtenir les meilleurs résultats contre les pathogènes du sol, commencer lors de la propagation des plantes (semis, plantules, boutures), continuer au moment du repiquage et appliquer ensuite à des intervalles réguliers de 2 ou 3 mois. Pour optimiser les résultats contre la brûlure des tiges (*Didymella bryoniae)*, commencer les pulvérisations à un stade précoce (plantules) et appliquer à intervalles réguliers de 7 à 10 jours pendant la période propice à la maladie.

ASPERELLO T34 Biocontrol, appliqué préventivement, protège les plantes des maladies, du fait de sa capacité à coloniser le milieu de croissance, le feuillage et la zone racinaire des plantes, créant une barrière physique contre les agents pathogènes et entrant en compétition directe pour l'espace et/ou les substances nutritives. ASPERELLO T34 Biocontrol a aussi un effet direct sur le champignon pathogène par parasitisme et / ou antibiose. Enfin, ASPERELLO T34 Biocontrol induit des réponses de résistance systémique (ISR).

ASPERELLO T34 Biocontrol germe et croît autour des racines dans un large éventail de sols et de substrats de culture. Il se développe dans une grande variété de pH (4 à 9) et de températures des substrats de culture (15 à 35ºC), mais sa température optimale de croissance est de 20 à 30ºC et son pH optimal de 6 à 8.

MISES EN GARDE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler/de respirer la poussière et le brouillard de pulvérisation. NE PAS manger, boire ou fumer/vapoter pendant l'utilisation de ce produit. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme/du tabac, de fumer/vapoter, d'utiliser les toilettes ou de manipuler des appareils mobiles.

Pour les applications par pulvérisation à l'extérieur : Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)
Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, et une protection oculaire (lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange/le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P (95 minimum) pendant la manipulation, le mélange/le chargement et pendant les activités de nettoyage/de réparations et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou un appareil de protection respiratoire avec une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides pendant l'application.

Si le produit entre en contact avec les vêtements/l'ÉPI, retirer tous les vêtements/l'ÉPI contaminés, laver l'extérieur des gants à l'eau et au savon avant de les retirer, se laver la peau contaminée à l'eau et au savon, puis enfiler des vêtements propres. Laver régulièrement les vêtements/l'ÉPI contaminés séparément des autres vêtements. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. NE PAS les réutiliser.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou d'autres plans d'eau.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

PREMIERS SOINS
En cas d'ingestion :
Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou avec les vêtements :
Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation :
Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux :
Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Général :
Obtenir IMMÉDIATEMENT une aide médicale ou consulter un centre anti-poison en cas d'une irritation persistante ou grave. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES. Traiter selon les symptômes.

Compatibilité :
Sauf indication contraire du fabricant du produit, il est recommandé d'observer un délai de 7 à 10 jours avant l'utilisation d'ASPERELLO T34 Biocontrol après d'autres traitements du substrat ou du sol, tels que la stérilisation, la fumigation, la solarisation ou la biofumigation ; cette période permet à l'agent stérilisant ou fumigant de se dissiper.

Il est recommandé de ne pas appliquer ASPERELLO T34 Biocontrol dans un mélange en réservoir avec d'autres produits (pesticides ou engrais liquides). L'impact de l'application de ces produits, avant ou après l'utilisation d'ASPERELLO T34 Biocontrol, n'a pas été entièrement analysé. Certains pesticides, en particulier les fongicides, peuvent réduire l'efficacité de ASPERELLO T34 Biocontrol. Contacter le conseiller Biobest ou consulter la liste des effets secondaires sur le site Web de Biobest (www.biobestgroup.com) pour obtenir plus d'informations sur la compatibilité avec d'autres produits.

Restrictions
Il n'est pas possible d'évaluer l'efficacité et/ou la phytotoxicité d'ASPERELLO T34 Biocontrol sur toutes les espèces et les variétés de plantes. Il est recommandé d'effectuer un essai à petite échelle en traitant un nombre limité de plantes, avec les taux recommandés, avant de commencer un usage à grande échelle. Pour plus d'information, contacter le conseiller Biobest ou consulter le site web à www.biobestgroup.com.
L'efficacité d'ASPERELLO T34 Biocontrol a été démontrée dans une gamme de types de substrat de culture à base de de fibre de coco, de laine de roche, de perlite, de tourbe et de sol.

MODE D'EMPLOI
ASPERELLO T34 Biocontrol peut être appliqué par pulvérisation, bassinage, trempage, ou chimigation (incluant l'irrigation goutte-à-goutte, par gouttières, l'arrosage manuel, l'irrigation par rampe surélevée,

asperseur et autres systèmes d'irrigation). NE PAS appliquer ce produit à travers tout autre type de système d'irrigation.

L'équipement d'application doit être nettoyé à fond avant utilisation de sorte qu'il ne reste plus de traces des pesticides utilisés auparavant. Mettre en suspension la quantité nécessaire d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans une petite quantité d'eau et agiter pour obtenir une bonne dispersion du produit. Ajouter cette suspension à la cuve d'application et compléter en ajoutant le volume total d'eau nécessaire pour traiter la culture, en remuant continuellement pour assurer une application homogène du produit.

NE PAS appliquer dans les serres, sauf indication contraire dans le mode d'emploi spécifiques à la culture.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plan d'eau.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Épandage par chimigation : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). Effectuer les applications SANS utiliser de canon surélevé.

Lorsqu'ASPERELLO T34 Biocontrol est appliqué par chimigation, il faut s'assurer qu'ASPERELLO T34 Biocontrol atteigne les racines en fin de journée et qu'il quitte le système d'irrigation le plus vite possible. Cela limitera aussi le risque de lessivage et aidera à obtenir une bonne installation autour des racines.

L'équipement d'application doit être soigneusement nettoyé après utilisation

Cultures	Maladies	Type d'application	Dose	Remarques
Plantes ornementales en serre	Pour la répression de flétrissure fusarienne (*Fusarium oxysporum*) Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (*Pythium aphanidermatum*)	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m^3 de substrat de culture	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture
		Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0,5 g/m^2 Dans un volume d'eau suffisant (5L par m^2)	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
		Bain de racines (trempage long) pour boutures & plateaux de mottes pour	1 g/100 L d'eau	

		réprimer le flétrissure fusarienne		
		Chimigation après plantation	5 g/50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture (ou 5g/1000 pots de 1L)	Répéter cette application une semaine plus tard si les plantes n'ont pas été traitées pendant la propagation. Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.
Cucurbitacées en serre (Groupe de cultures 9)	Pour la répression de flétrissure fusarienne (*Fusarium oxysporum*) Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (*Pythium aphanidermatum, Phytophthora capsici*)	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m^3 de substrat de culture (ou 10 g/1000 pots de 1L)	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture
		Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0,5 g/m^2 Dans un volume d'eau suffisant (5L par m^2)	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
		Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture (ou 5 à 10g/ 1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois. Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée
	Pour la répression de la brûlure des tiges (*Didymella bryoniae*)	Pulvérisation foliaire	250 à 500 g/ha dans un volume d'eau suffisant (500 à 1000 L/ha)	Dans un volume d'eau suffisant pour bien mouiller la culture mais en évitant le ruissellement. Commencer à un stade de croissance précoce et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours, tant que le pathogène est présent ou les conditions sont propice au développement de la maladie. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle de pulvérisation le plus court dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée.

Légumes-fruits en serre (Groupe de cultures 8-09)	Pour la répression de flétrissure fusarienne (*Fusarium oxysporum*) pour les tomates et poivrons **SEULEMENT** Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (*Pythium aphanidermatum*) Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (*Phytophthora capsici*) pour les tomates, poivrons et aubergines **SEULEMENT**	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m^3 de substrat de culture (ou 10 g/1000 pots de 1L)	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture
		Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0,5 g/m^2 Dans un volume d'eau suffisant (5L par m^2)	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
		Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture (ou 5 à 10 g/ 1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois. Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée
Tomates en serre	Pour la répression partielle de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*)	Pulvérisation foliaire	250 à 500 g/ha	Commencer les applications avant le développement de la maladie ou au début des symptômes. Appliquer à des intervalles de 7 à 10 jours. Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle de pulvérisation le plus court dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée.
Fraises en serre	Pour la répression de flétrissure fusarienne (*Fusarium oxysporum*) Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (*Pythium aphanidermatum*)	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m^3 de substrat de culture (ou 10 g/1000 pots de 1L)	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture
		Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0,5 g/m^2 Dans un volume d'eau suffisant (5L par m^2)	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.

	Pour la répression partielle de pourritures du collet (*Phytophthora cactorum*)	Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture (ou 5 à 10 g/1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois. Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée
Cannabis et chanvre industriel cultivés en serre ou dans d'autres structures fermées	Pour la répression de flétrissure fusarienne (*Fusarium oxysporum*) Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (*Pythium aphanidermatum*)	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m^3 de substrat de culture (ou 10 g/1000 pots de 1L)	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture
		Pulvérisation/ bassinage directement appliqué sur le sol/le substrat de culture (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0,5 g/m^2 Dans un volume d'eau suffisant (5L par m^2)	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
		Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture (ou 5 à 10g/ 1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois. Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée. **Les applications foliaires et les applications par chimigation DOIVENT être effectuées uniquement durant le stade de croissance végétative (avant la floraison).**
Plantes repiquées en serre : Cucurbitacées (Groupe de cultures 9) Légumes-fruits (Groupe de cultures 8-09) Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica* (Groupe de cultures 5) Haricots	Pour la répression de flétrissure fusarienne (*Fusarium oxysporum*) pour les plantes repiquées de légumes en serre de cucurbitacées (Groupe de cultures 9) : laitue, épinard, bette à carde, céleri, haricot, pois, oignon, ail, légumes-feuilles et légumes-fleurs du	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m^3 de substrat de culture (ou 10 g/1000 pots de 1L)	Si mélangé avec de l'eau pour l'application, utiliser 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture
		Pulvérisation/ bassinage (plateaux de semis, multipots & autres types de contenants de semis)	0,5 g/m^2 Dans un volume d'eau suffisant (5L par m^2)	Dose calculée pour une profondeur de 5 cm, à ajuster pour de plus grandes profondeurs.
		Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.

Pois Oignons Ail Fraises Laitue Épinard Bette à carde Céleri	genre *Brassica* (Groupe de cultures 5), tomate, poivron et fraise **SEULEMENT** Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (*Pythium aphanidermatum*) pour les plantes repiquées de légumes en serre de cucurbitacées (Groupe de cultures 9) : laitue, épinard, bette à carde, pois, légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica* (Groupe de cultures 5), légumes-fruits (Groupe de cultures 8-09), et fraise **SEULEMENT** Pour la répression partielle de fonte des semis et pourritures du collet en post-levée (*Phytophthora capsici*) pour les plantes repiquées de légumes en serre de cucurbitacées (Groupe de cultures 9) : haricot, tomate, poivron et aubergine **SEULEMENT**		culture (ou 5 à 10g/1000 pots de 1L)	Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée
Pommes de terre (de plein champ)	Pour la répression du rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*)	Pulvérisation dans le sillon	Appliquer à raison de 250 g/ha	Appliquer à la plantation dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète de la semence et du sillon environnant (minimum 150 L d'eau/ha)
Fraises (de plein champ ou en tunnel)	Pour la répression de la pourriture du collet (*Phytophthora cactorum*)	Trempage avant le repiquage	1 g/1 L d'eau	
		Bassinage ou chimigation	Appliquer à raison de 500 g/ha	Appliquer chaque mois pendant la saison de croissance.

				Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour que le produit atteigne la zone racinaire.
Framboises (de plein champ ou en tunnel)	Pour la répression de la pourriture du collet et des racines (*Phytophthora cinnamomi*)	Trempage avant le repiquage	1 g/1 L d'eau	
		Bassinage ou chimigation	Appliquer à raison de 500 g/ha	Appliquer chaque mois pendant la saison de croissance. Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour que le produit atteigne la zone racinaire.
Laitue (de plein champ)*	Pour la répression de l'affaissement sclérotique de la laitue (*Sclerotinia sclerotium* et *Sclerotinia minor*)	Avant le repiquage et bassinage ou chimigation	Appliquer à raison de 10 g/m^3 de substrat de culture et de 250 à 500 g/ha en plein champ	Appliquer à des intervalles de 7 à 10 jours. Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour que le produit atteigne la zone racinaire. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court dans les variétés très sensibles ou si une forte pression de maladie est anticipée.

* Pour une efficacité accrue, incorporer ASPERELLO T34 Biocontrol au substrat de culture des plantes repiquées conformément aux directives de la section « Plantes repiquées en serre » avant de repiquer les laitues dans le champ.

Incorporation au substrat de culture utilisé pour la propagation
Appliquer une dose de 10 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol par m^3 de substrat de culture (ou par 1000 pots d'un L) avant de semer, d'enraciner les boutures ou d'empoter. Mélanger les 10 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol directement au substrat de culture ou à un volume de 50 à 100 L d'eau et ajouter à un m^3 de substrat de culture (volume de 50 à 100 mL d'eau par pot de 1L = 5 à 10% volume du pot).

Pulvérisation/bassinage du substrat de culture utilisé pour la propagation
Un traitement par pulvérisation ou par bassinage d'un m^2 de surface cultivée avec des plateaux de semis, multipots et autres types de contenants de semis de 5 cm de profondeur ou moins peut aussi être préparée en utilisant une dose de 0,5 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 5L d'eau. L'application peut avoir lieu avant ou juste après le semis, l'enracinement ou la plantation. Une suspension de 10 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 100 L d'eau permettra de traiter 20 m^2 de surface cultivée (5 L de suspension par m^2 = 0,5 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol par m^2).

Bains de racines (trempage long)
Tremper les racines des boutures plusieurs heures ou toute la nuit dans une suspension contenant 1 g d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 100 L d'eau (ou 0,01 g d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 1L d'eau).

Trempage avant le repiquage
Avant de les planter dans le champ, faire tremper les racines des plantes repiquées dans une suspension contenant 1 g d'ASPERELLO T34 Biocontrol et 1 L d'eau.

Chimigation des plantes cultivées en conteneur à la plantation ou pendant la saison de culture
Appliquer 5 à 10 grammes d'ASPERELLO T34 Biocontrol dans 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture à la plantation. La dose de 10 g d'ASPERELLO T34 Biocontrol / 50 à 100L d'eau par m^3 de substrat de culture peut être divisée en deux applications de 5 g/50 à 100L d'eau/m^3 de substrat de culture à une intervalle d'une semaine.
Répéter le traitement tous les 2 ou 3 mois comme traitement de suivi. Utiliser la dose la plus élevée dans des cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée.

Application foliaire
Pulvériser ASPERELLO T34 Biocontrol avec un volume d'eau suffisant (500 à 1000 L/ha) en fonction du développement des plantes pour bien mouiller la culture mais en évitant le ruissellement. Commencer les applications avant le développement de la maladie ou au début des symptômes. Retraiter tous les 7 à 10 jours lorsque des conditions sont susceptibles de favoriser le développement de la maladie.

Irrigation goutte-à-goutte ou chimigation des cultures de plein champ
Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour qu'ASPERELLO T34 Biocontrol atteigne la zone racinaire. Utiliser la dose la plus élevée dans les cultures sensibles ou lorsqu'une forte pression de maladie est anticipée.

Application dans le sillon
Appliquer ASPERELLO T34 Biocontrol à raison de 250 g/ha en application dans le sillon au moment de la plantation.

Concentration totale maximale : NE PAS dépasser la concentration maximale de 10 g/L d'eau.

USAGES LIMITÉS
AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ:
Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Biocontrol Technologies dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Biocontrol Technologies n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Cultures	Maladie	Type d'application	Dose	Remarques
Petits fruits en serre (Groupe de cultures 13-07) *	Pour la répression partielle de moisissure grise (*Botrytis cinerea*) et de pourritures du collet (*Phytophthora* spp.)	Incorporation dans le substrat de culture	10 g/m^3 de substrat de culture (ou 10 g/1000 pots de 1L)	
		Pulvérisation/ bassinage	0.5 g/m^2 Dans un volume d'eau suffisant (5L par m2)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.
		Chimigation après plantation	5 à 10 g par 50 à 100L d'eau par m3 de substrat de culture (ou par 1000 pots de 1L)	Appliquer un traitement de suivi tous les 2 à 3 mois.
		Pulvérisation foliaire	0.6 à 1 kg/ha dans un volume d'eau suffisant (500 à 1000 L/ha)	Dans un volume d'eau suffisant pour bien mouiller la culture mais en évitant le ruissellement. Appliquer un traitement de suivi tous les 7 à 10 jours.

Moment de l'application (stade de la culture/du ravageur) : Utiliser à titre préventif.
Nombre d'applications : Illimité
*** Groupe de cultures 13-07, Petits fruits :** Raisin de vigne de l'Amour, Aronie, Baie de cirier, Raisin d'ours, Myrtille, Mûre, Bleuet en corymbe, Bleuet nain, Gadelle odorante, Baie de shepherdie, Fruit de cudrane , Goyave du Chili, Cerise de cerisier de Virginie, Chicouté, Canneberge, Cassis noir, Gadelle rouge, Baie de sureau, Baie d'épine-vinette commune, Groseille à maquereau, Raisin, Pimbina, Camerise, Baie de

gaylussaquier, Casseille, Amélanche, Kiwi, Kiwi de Sibérie, Airelle rouge, Mûre de Logan, Fruit de passiflore purpurine, Grain de poivre de Tasmanie, Mûre veritable, Fruit de kunzea, Gadelle indigene, Pain de perdrix, Phalsa, Cerise de cerisier de Pennsylvanie, Framboise, noire, Framboise, rouge, Fruit de Syzygium luehmannii, Baie de salal, Fruit de schizandre, Argouse, Corme, Fraise, Framboise sauvage, Cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

Délai de sécurité (DS) :
Pour les applications par pulvérisation foliaire et les applications dans le sillon **: NE PAS** permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures, une protection oculaire (lunettes de protection ou un écran facial) et un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P (95 minimum).

Pour les applications par incorporation au sol **: NE PAS** permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées pendant 4 heures ou avant que la poussière se soit déposée, à moins de porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures, une protection oculaire (lunettes de protection ou un écran facial) et un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P (95 minimum).

Délai d'attente avant récolte (DAAR) : ASPERELLO T34 Biocontrol peut-être utilisé jusqu'à et y compris la journée de la récolte. DAAR = 0 jour.

ENTREPOSAGE. ASPERELLO T34 Biocontrol doit être utilisé avant la date d'expiration lorsqu'il est entreposé dans un endroit frais et sec (à 4°C). Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.. Conserver le produit dans son conteneur d'origine pendant l'entreposage et garder le conteneur fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale ou territoriale.
3. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.